



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 04/06/19

Reçu en Préfecture le : 06/06/19
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 3 juin 2019
D-2019/216

Aujourd'hui 3 juin 2019, à 15h14,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Nicolas FLORIAN - Maire

Présidence de M. Fabien ROBERT de 15H42 à 16H53

M. le Maire quitte la séance de 16H52 à 16H53

Suspension de séance de 19H17 à 19H26

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Emmanuelle AJON, Madame Anne WALRYCK, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Delphine JAMET, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Yohan DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARCH, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Constance MOLLAT, Madame Marie-José DEL REY, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Edouard du PARC, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia ROY, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Monsieur Olivier DOXARAN, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Chantal FRATTI, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Vincent FELTESSE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas GUENRO, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Madame Catherine BOUILHET, Monsieur François JAY,

Madame Nathalie DELATTRE présente jusqu'à 18H00, Madame Cécile MIGLIORE présente jusqu'à 18H15

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Benoît MARTIN, Madame Sandrine RENOU, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Alexandra SIARRI

**BORDEAUX. 31 rue de Cursol et 21 et 23
rue de la Plateforme. Vente de la parcelle
cadastré HI 157. Décision. Autorisation.**

Monsieur Fabien ROBERT, Conseiller municipal, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre d'une démarche globale de valorisation du foncier de la Ville, il vous est proposé de procéder à la vente par adjudication d'un immeuble communal vacant dont la ville est propriétaire qui, après interrogation, ne présente pas d'intérêt pour l'administration communale ni pour les bailleurs sociaux.

Ainsi, dans le respect des principes d'équité et de transparence, et aux fins d'assurer la plus large publicité possible, une mise en vente par adjudication par l'intermédiaire du Marché Immobilier des Notaires (MIN) vous est proposée pour le bien décrit ci-après.

La mise à prix s'effectuera sur la base de l'évaluation de la Direction de l'immobilier de l'Etat (DIE) du 2 août 2018 et conformément au cahier des charges établi par le notaire.

Les règles propres à cette enchère publique sont notamment :

- un versement de consignation est obligatoire pour participer à la vente.
- l'adjudication garantit l'attribution du bien au plus offrant sous réserve du 4ème point ci-après. Elle n'est pas soumise au délai de rétractation ou à des conditions suspensives.
- les frais liés à l'intervention du MIN sont à la charge de l'acquéreur, en cas d'enchère
- le prix de vente devra être versé dans les 45 jours suivant le caractère définitif de l'adjudication

Le résultat de cette vente par adjudication vous sera communiqué ultérieurement.

Le bien concerné par la présente délibération est un immeuble sis à Bordeaux, 31, rue de Cursol, et 21 et 23, rue de la Plateforme élevé sur cave, d'un rez-de-chaussée et de deux étages, cadastré HI157.

Vu la délibération de déclassement de la parcelle cadastrée HI157 passée à ce même Conseil Municipal,

Vu l'avis de la DIE du 2 aout 2018 sus visée,

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- décider de la cession par voie d'adjudication par l'intermédiaire du Marché Immobilier des Notaires de : l'immeuble situé, 31, rue de Cursol 21 et 23, rue de la Plateforme, cadastré section HI numéro 157, moyennant une mise à prix de Cinq cent soixante mille euros (560 000 €),
- de mandater, à cet effet, le Marché Immobilier des Notaires,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les actes authentiques notamment le cahier des charges, le procès-verbal d'adjudication et l'acte de quittance de paiement du prix et tous les documents afférents à cette opération ainsi que toutes les autorisations d'urbanisme qui s'avèreraient nécessaires,
- d'encaisser la somme correspondante à cette vente.

ADOpte A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE SOCIALISTE

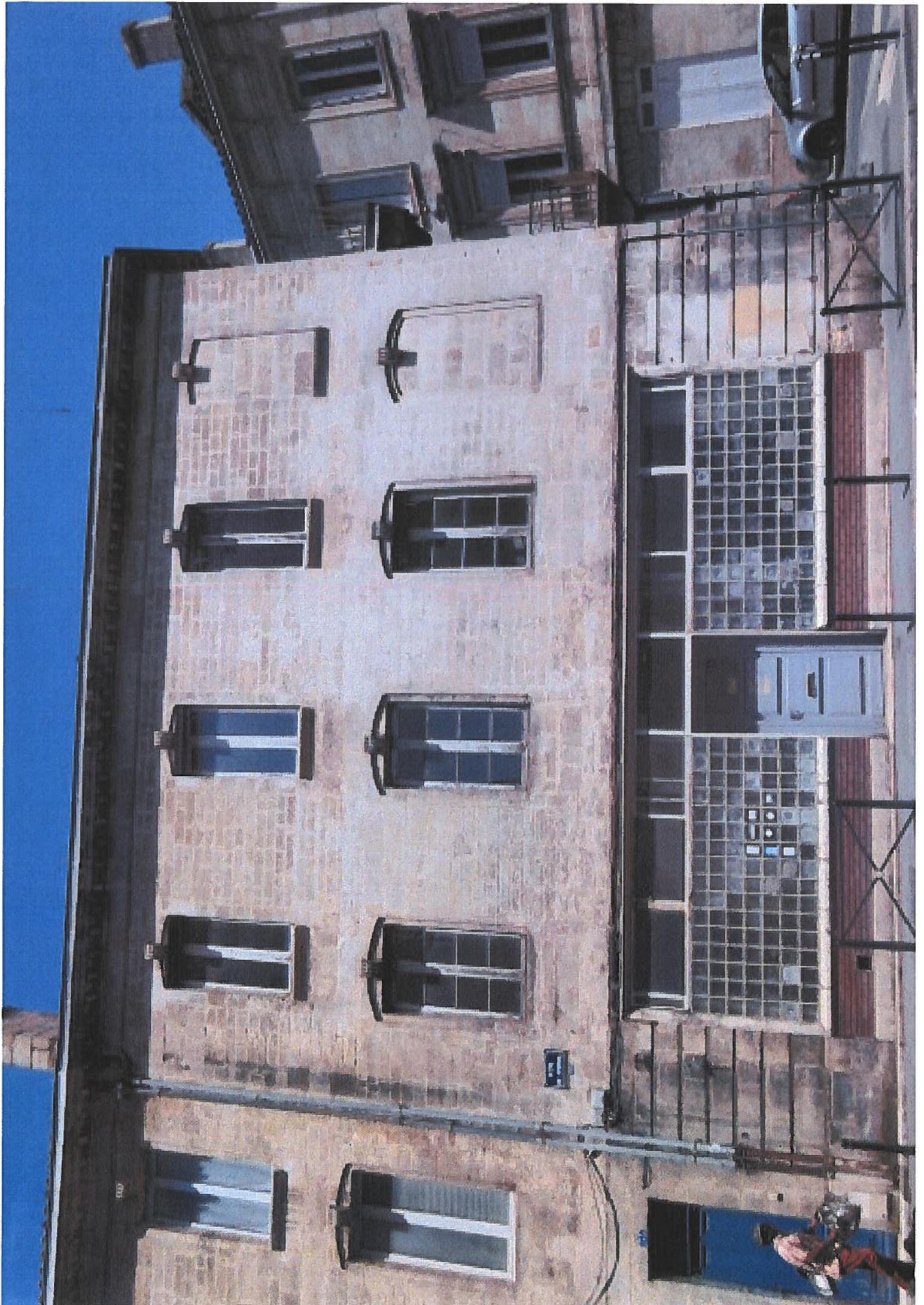
VOTE CONTRE DU GROUPE ECOLOGISTE

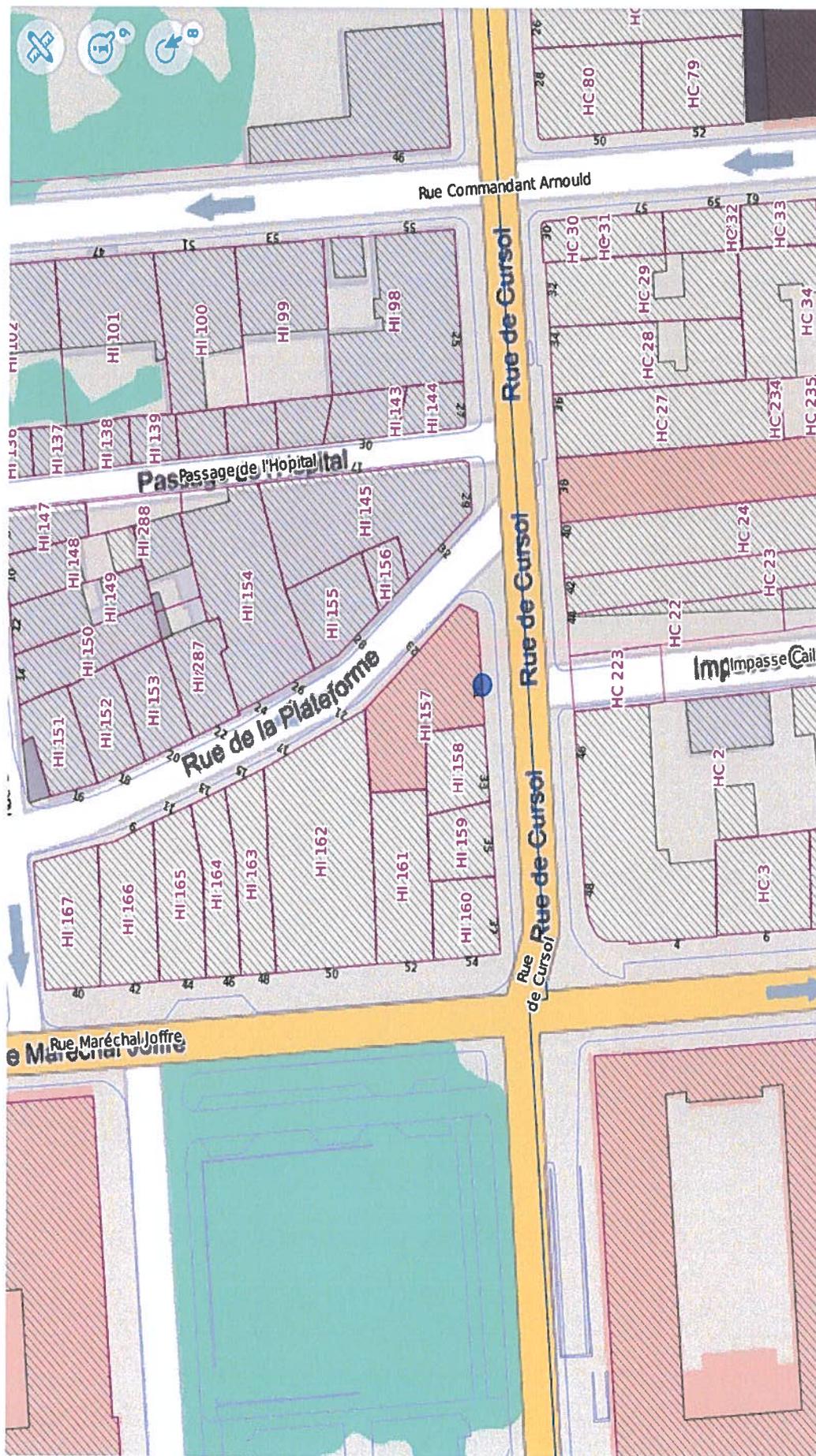
VOTE CONTRE DE M. FELTESSE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 3 juin 2019

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Fabien ROBERT





BORDEAUX – 31, RUE DE CURSOL

PARCELLE HI157